

La participation

Lorsque que nous cherchons l'étymologie du mot participation, nous trouvons du latin : « *participation participation, partage, action de participer à quelque chose* ». Cette notion recouvre plusieurs sens. En sciences de l'éducation, il s'agit d'une « *action éducative et pédagogique qui sollicite le concours, l'adhésion de l'enfant, de l'élève dans les processus de formation et d'enseignement* ». A la MECS Brun Pain-Carnot, nous appliquons ce principe pour l'ensemble des acteurs que nous accueillons. La participation est loin d'être une incantation au Home des Flandres. Elle s'inscrit dans la dynamique de la maison d'enfants Brun Pain Carnot ainsi que dans les réalités des pratiques pluri professionnelles. Leitmotiv de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002, l'association a enclenché la participation depuis plusieurs années au travers des différents outils fonctionnels, contractuels et le projet d'établissement.

L'établissement l'a inscrite au cœur de ses pratiques avec la participation des enfants accompagnés des professionnels à la réflexion autour des règles de vie, à leur projet d'accompagnement individuel, etc. Car l'enfant est doté d'une raison qui lui permet de

découvrir des vérités. Cette acception doit être le fruit d'une maturation. Ainsi, notre mission, notamment dans l'action éducative, est de permettre à l'enfant d'accéder à un processus en devenir et parvenir à l'autonomie du jugement.

Donner la parole est un apprentissage permettant la construction citoyenne. La centralité de l'usager sur la participation citoyenne est de permettre à tous de réinvestir l'espace où il vit. C'est également se forger une identité sociale où s'exerce concrètement la citoyenneté. Nos objectifs sur les deux services, Brun Pain et Carnot, sont bien entendus que la participation à ces instances, plus proches des préoccupations immédiates deviennent le moyen privilégié pour favoriser l'expression des enfants et de la famille. Nous pourrions citer l'élection de représentants sur les services qui rencontrent le directeur sur des temps formalisés. L'apprentissage d'élection avec toute son organisation est une initiation dont nous espérons qu'elle marquera.

Le groupe d'expression, composé des familles, se réunit plusieurs fois par an. Le projet d'établissement, le règlement de fonctionnement, les différentes manifestations sont des moments, de consultation, d'échanges, d'explication. Tous ces temps propices à la rencontre, mais précieux, ont été très importants et donnent sens à la dynamique de participation active de tous les acteurs.

La participation a également permis aux salariés de créer de nouveaux modèles de référence (qu'il soient pratiques et théoriques) notamment la place de l'utilisateur en tant qu'acteur et auteur de son projet. C'est aussi permettre la réflexion, l'implication lors d'une recherche-action afin de produire de la connaissance et de l'intelligence collective visant au développement de nouvelles pratiques. Cette approche éclairée peut parfois bousculer les représentations, fruits d'une histoire du travail social et des pratiques en MECS. C'est la dynamique d'une organisation apprenante où tous les protagonistes partagent le savoir et l'action. L'année 2014 a été riche en action socio-éducative en participation, au cœur de nos interventions en équipe pluridisciplinaire.

Depuis plusieurs années, le Home des Flandres prône la participation et l'implication de tous dans l'accompagnement qu'il propose aux personnes accueillies.

En effet, s'il serait aisé de construire des projets entre professionnels au profit de ceux que l'on appellerait « les usagers », il manquerait sans nul doute les valeurs de respect de l'autre, de son identité, et la dimension même de la citoyenneté en serait bafouée. De fait, nous visons à donner la parole, à faire participer, à recueillir les avis.

« La liberté de penser et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement sauf à répondre à l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi »

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Art-11

Concernant l'établissement Carnot Brun-Pain, cela se traduit par des entretiens, des échanges.

Avec les Enfants d'abord : ils sont les premiers concernés.

Avec les Parents bien sûr : ils sont détenteurs de l'Autorité Parentale, et nos actions visent à les aider à s'inscrire pleinement dans leurs fonctions parentales.

Avec les Partenaires institutionnels : ils interviennent auprès des mêmes publics, avec d'autres prérogatives certes, mais cela permet d'enrichir ses réflexions.

Avec les Associations, les bénévoles : dans notre volonté de développer la citoyenneté, l'ouverture vers l'extérieur, il est primordial de les impliquer, et ils apportent une dimension de socialisation essentielle.

L'établissement a aussi développé la volonté de fonctionner, bien sûr sur deux sites, mais avec un seul esprit d'équipe, réunissant les professionnels de Carnot et de Brun Pain autour de projets communs, comme la réécriture du projet d'établissement, ou, de façon plus conviviale, mais non moins ardue, l'organisation d'une fête de Noël unique.

Les quelques expériences qui suivent sont autant de richesses en terme de complémentarité, d'investissement, de prise en compte de la parole tant des personnes accompagnées que des collègues.

Dans notre société qui tend au repli sur soi-même, échanger, partager des idées, s'ouvrir à tous les autres, confronter des opinions, découvrir d'autres horizons sont des priorités que nous devons porter et transmettre aux personnes que nous accompagnons, qui, elles-mêmes, nous aident à évoluer en tant qu'être humain, citoyen du monde.

« Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères. »

Voltaire – Traité sur la Tolérance

Le camp d'été

Un des moments forts de la Maison d'Enfants Carnot a été le camp d'été organisé du 3 au 17 août 2014 à Avrillé en Vendée, au camping des Forges.

Dans la continuité du travail accompli tout au long de l'année, nous avons privilégié un camp d'été à l'intention des enfants les plus jeunes du groupe afin de leur permettre de sortir de l'institution, d'accroître l'autonomie et la socialisation.

Pour préparer ce projet, l'équipe éducative a travaillé en amont différents points. Nous verrons dans un premier temps le choix du groupe et les objectifs, puis le choix du lieu et les activités proposées. Nous aborderons la préparation du départ (réunions, travail en équipe), en aval, le bilan global du camp.

Le groupe a été composé de 10 enfants, 6 garçons et 4 filles. Ce choix de l'équipe s'est orienté vers des enfants de 4 à 10 ans, afin de travailler les axes de socialisation, le vivre ensemble, le partage et la convivialité en camping. Cela a permis aux enfants de découvrir un autre type de vacances et de proposer un autre type d'accompagnement.

Le 24 juin 2014, l'équipe de camp a organisé une réunion avec les parents et les enfants participant à ce camp.

Huit parents sur dix étaient présents. Sont évoquées :

- La présentation du groupe d'enfants et les membres de l'équipe éducative,
- Le lieu,
- Les mobil-homes,
- Les activités,

Enfants et parents se sont réjouis à l'idée de partir en vacances. Une maman dit « *j'aimerais tellement partir avec vous !* ».

Nous avons logé dans deux mobil-home côte à côte, ce qui a permis aux enfants de découvrir la vie au camping et de côtoyer d'autres familles de vacanciers.

Nous avons travaillé sur la valorisation des enfants à travers les différentes activités proposées et dans le quotidien.

Un des objectifs importants a été de créer un cadre sécurisant pour un groupe d'enfants d'une même tranche d'âge accompagné de quatre éducateurs titulaires ; Yahya responsable de camp, Sophie, Christelle et Véronique.

Un des axes importants a été l'ouverture sur la culture locale en découvrant le patrimoine.

Des sorties adaptées à l'âge des enfants ont été proposées telles que la visite du Puy du Fou, la découverte du Château des Aventuriers, la visite du Port des Sables d'Olonnes, le marché nocturne. Mais également des sorties au restaurant, les activités aquatiques du camping ainsi que les différentes propositions d'activités organisées par ce dernier.

Ce séjour a été particulièrement bénéfique aux enfants qui sont revenus souriants, détendus, apaisés. Pour l'équipe de camp, cette expérience a apporté un enrichissement professionnel dans de nombreux domaines.

De manière quotidienne, nous avons fait un bilan à l'aide d'un cahier de bord. Un bilan individuel a été écrit pour chacun des enfants ainsi qu'un bilan global du camp à Avrillé.

Des réunions d'enfants régulières leurs ont permis d'exprimer leurs sentiments. « *Oh ! C'est trop bien ici ! On veut rester pour toujours, on ne veut pas rentrer au foyer !* »

Un compte rendu sous forme de diaporama a été présenté aux parents lors du groupe d'expression du 19 novembre 2014.

Chaque enfant aura un CD des photos pour la mémoire et les souvenirs de ce camp de vacances.

Tous les ans, nous constatons une motivation et une mobilisation importante de l'équipe à partir en camp et développer d'autres objectifs à travers un accompagnement dans la continuité du travail déjà engagé à la Maison d'Enfants Carnot.

La fête de Noël

Pour l'équipe éducative : Christelle et Véronique.

L'émergence d'une idée des établissements Carnot, Brun-Pain pour une fête commune autour de Noël a été pensée depuis Noël 2013.

Les deux équipes se sont mobilisées pour travailler à la réalisation de ce projet dans une salle louée pour cette occasion.

Un comité de pilotage (COFIL) s'est constitué réunissant : Monsieur Lamine HAMADOU, Directeur des établissements Carnot Brun-Pain.

Pour le Brun-Pain : Monique MARISSAL, maîtresse de maison, Patricia PLUQUET, secrétaire, Franck PENNEL et Tatiana ROUSSEL, éducateurs.

Pour Carnot : Adjila JACOB, maîtresse de maison, Christelle LORIDAN et Véronique SCHMAL éducatrices, afin de préparer au mieux cette fête.

Quatre dates de réunions ont été proposées, planifiées sur le quatrième trimestre 2014, ceci pour définir les tâches de chacun et, au fur et à mesure, rendre compte de l'avancée des préparatifs de la fête.

Après chaque réunion, les représentants du COFIL ont restitué à leur équipe ce qui avait été décidé, ce qui a permis à chaque membre de l'équipe de donner son point de vue et ses réflexions quant à la réalisation, et sur l'avancée de ce projet.

Ainsi, différents objectifs ont été réfléchis tels que le rapprochement des fratries, les savoir-faire des équipes, partager un moment de convivialité autour du thème de Noël.

Une soirée déguisée a été retenue autour d'un buffet froid et de la venue du père Noël pour la distribution des cadeaux aux enfants.

Ce moment riche a été bénéfique autant pour les enfants que pour les adultes qui se sont tous mobilisés pour la réussite de cette fête.

Cette expérience peut, peut-être, nous permettre d'envisager d'autres moments forts de l'année comme par exemple une fête des parents sous forme de kermesse.

L'avenant

Vu par l'éducateur

Le contrat de séjour et les avenants sont des outils essentiels pour les professionnels et s'inscrivent au cœur des Droits des Usagers.

L'enfant devient acteur de sa prise en charge et co-auteur de son projet. La personne accueillie et sa famille sont donc associées à l'élaboration du projet et l'établissement s'engage à assurer des prestations clairement identifiables.

La parole de chacun est entendue, respectée, la construction de l'avenant demande la participation de l'équipe pluridisciplinaire, de l'enfant mais également de sa famille. La base du travail est alors de « faire ensemble », de les inclure au cœur du projet pour une meilleure adhésion et compréhension des objectifs.

Il s'agit là essentiellement de passer des problématiques aux potentialités de la personne accueillie et de sa famille.

A l'accomplissement de ces avenants, une lecture est faite à l'enfant mais également à sa famille en présence du coordinateur de projet porteur de ce document. Ceci afin de vérifier que la parole de chacun a bien été respectée et que les actions qui seront mises en place seront porteuses de sens pour l'enfant et sa famille.

La participation active mais surtout l'adhésion de l'enfant et de sa famille ne seront que bénéfiques à l'avancement de la problématique. De même, l'échange, le dialogue et la confiance sont des éléments essentiels à la construction des avenants aussi bien avec l'enfant, sa famille mais

également avec toute l'équipe pluridisciplinaire.

Vu par une jeune de 14 ans, accueillie depuis 5 ans

Pour toi c'est quoi un avenant ? « C'est un tableau qui sert à une personne pour qu'elle avance dans ses problèmes »

Qu'est ce que l'on y met dedans ? « Il y a 3 cases, la première ce sont les objectifs, les problèmes, la deuxième c'est ce que l'on doit faire pour les résoudre et la troisième c'est l'évolution du problème, s'il est réglé ou pas. »

Comment est-il construit ? « Je prends un temps avec ma coordinatrice, on voit ce qui ne va pas et on met des choses en place pour les résoudre. Puis ma coordinatrice le lit à ma mère qui donne son point de vue sur l'avenant et qui dit si on ajoute des choses ou pas »

Est-ce que l'avenant te sert à quelque chose ? « J'ai pu voir que j'évoluais car la plupart des problèmes ont été résolus »

Exemple de l'élaboration d'un avenant au contrat d'accompagnement

Marie- Anne, éducatrice

Sur la structure, l'équipe éducative avait pu remarquer chez un garçon âgé de 8 ans une énergie débordante qu'il était nécessaire de canaliser pour son épanouissement.

Ce jeune très mordant de sport n'hésitait pas à se dépenser et à s'inscrire dans des jeux extérieurs. Il a donc semblé judicieux à la coordinatrice mais également à

l'ensemble de l'équipe de l'inscrire dans une activité sportive en club.

Tout ceci avec l'accord du jeune et de sa maman, avec qui nous avons échangé longuement sur ce point. Cet objectif s'inscrivait donc dans l'avenant du jeune.

Ainsi peu avant la rentrée, la coordinatrice mais également la maman se sont renseignées sur les clubs à proximité et la faisabilité des conduites. La maman s'est fortement impliquée dans l'inscription de son fils au club de football en effectuant la grande majorité des démarches. Sa participation reste également active puisque cette maman accompagne un mercredi sur trois son fils à son entraînement et tous les samedis à ses matchs.

Cette inscription a non seulement permis au jeune de trouver une activité qui le canalisait, ce qui a eu des effets positifs sur son comportement au sein de la structure mais également de se rendre compte que sa maman était présente pour lui et investie.

Nouky

Sarah LEKHAILA. éducatrice stagiaire

Un projet en partenariat avec Travel Bear s'est mis en place au sein de l'établissement. Cette association d'étudiants est venue nous amener des nounours qui se prénomment « Nouky ».

Une fois par semaine, nous lisons des lettres du nounours. Ces lettres sont écrites par des personnes âgées d'une maison de retraite, ce qui n'est pas dit aux enfants. Cela permet aux enfants de travailler le lien intergénérationnel. Pour cela, nous demandons aux

enfants de venir avec les nounours dans la salle de vie du 2^{ème} étage car les lettres sont lues collectivement.

Lors de la présentation, nous avons expliqué aux enfants que Nouky est là pour eux, qu'il part en voyage magique et qu'il revient avant que les enfants ne se réveillent ou durant la nuit si l'enfant n'est pas bien.

Lors de la présentation, les enfants ont été tous très attentifs, comme

B..... « comment il fait pour voyager ?

G..... nous dit « ce n'est pas possible qu'il puisse partir la nuit ! ». Au moment du coucher

L..... me dit : « tu peux dire bonne nuit à Nouky ? ».

Concernant B..... qui a eu peur pour dormir, je le rassure en lui disant que Nouky sera à ses côtés et qu'il ne sera pas tout seul la nuit.

Ainsi à la lecture

B..... me dit « comment il fait pour écrire ces lettres sans avoir de main ? » je lui réponds : « Nouky est magique ! » .

L..... me demande : « comment Nouky a eu l'adresse de la maison d'enfants ? » Je lui réponds : « il a été présenté à l'équipe c'est pour cela qu'il a eu l'adresse pour vous envoyer des lettres ».

Les enfants se posent beaucoup de questions sur l'univers de la magie que Nouky amène.

A..... qui me dit : « je l'ai gardé très près de moi pour qu'il ne part pas en voyage ».

En lisant les lettres, les enfants me demandent pour regarder la photo de Nouky présent sur celle-ci. Ainsi à la dernière lettre qui parlait de football, *M..... me dit « Nouky est petit par rapport au filet il peut passer à travers. »*

Ces jeunes enfants sont contents d'avoir des lettres de Nouky régulièrement et me demande souvent de lire des lettres.

Depuis l'arrivée de Nouky, les couchers se passent mieux car les enfants se sentent rassurés par une présence du nounours.

Les histoires de voyage de Nouky permettent aux enfants de « sortir » de leurs situations.

Séminaire du Projet d'Établissement du 3 juin 2014

Le 3 juin 2014 s'est tenu un séminaire de travail autour du projet d'établissement Brun pain - Carnot.

L'ensemble des salariés s'est réuni pour finaliser le travail de réflexion sur le projet d'établissement. Le thème qui été abordé : « le P.A.I, véritable enjeu du travail en transversalité pour l'établissement, favoriser les modes de coopération entre les deux services (Brun pain Carnot) ».

La matinée a été consacrée à un travail de réflexion en 3 groupes, sur 3 axes autour du projet établissement. L'après midi, l'ensemble des salariés a participé à la restitution, et validé les axes définis.

Cette journée a mis en évidence, si besoin était, que Brun pain et Carnot, font un unique établissement. Les collaborations entre ces services, comme les sorties week-end, football, etc, se développent.

Des propositions émergent, comme la fête de Noël ou un camp avec les deux services.

Ces manifestations permettent de réunir les différentes fratries mais aussi de mettre en avant la dimension d'établissement. C'est important que les enfants des deux maisons puissent connaître les différents éducateurs.

Partenariat avec l'Association Dream Kid

Yayah, éducateur

La MECS Carnot entretient un partenariat avec l'association Dream Kid, depuis novembre 2012

L'objectif des ces étudiants est de mettre en place des activités sur un thème central, qui est cette année la découverte de la science. Cette démarche fait partie du programme de leur cursus de 2ème année.

Les étudiants bénévoles ont assuré des interventions régulières au sein de la maison des enfants, autour de la découverte du monde à travers la science, la chimie et la physique.

La 1^{ère} prise de contact s'est effectuée autour d'un goûter, afin de partager un moment convivial. Les étudiants ont proposé aux enfants un jeu dans le jardin afin de « briser la glace ». Les enfants ont pu apprécier les activités, qui leur étaient proposées. Comme pour l'expérience avec une fusée à eau. Mathieu qui adore la science dira « *c'est marrant, c'est comme dans c'est n'est pas sorcier*¹ ».

Les interventions de l'association ont été évaluées tous les quinze jours au sein de l'établissement.

¹ « Ce n'est pas sorcier » Emission FR3 pour public d'enfants

Les étudiants bénévoles ont adapté, voire modifié leurs interventions en fonction des difficultés des enfants. Les activités regroupent 6 à 7 enfants qui sont heureux de faire des expériences sur le thème de la découverte de la science.

Comme chaque année, l'association organise une sortie. Pour clôturer les activités, les étudiants ont proposé aux enfants de visiter le Palais de la découverte qui se trouve à Paris. Lors de cette journée, les enfants pourront découvrir la Capitale, avec une ballade en bateau mouche et la visite de la tour Eiffel.

Ces quelques retours d'expérience , auxquels s'ajoutent ceux présentés par nos collègues du Brun Pain, sont le reflet de ce que nous visons depuis des années, à savoir le fait de s'ouvrir aux autres , et de partager le plus largement possible nos actions.

Toujours avec le souci de permettre aux personnes que nous accompagnons un temps de leur vie, de s'épanouir, de grandir, afin de devenir des Citoyens.

« Bien informés, les hommes sont des citoyens ; mal informés , ils deviennent des sujets »

Alfred SAUVY

LE BRUN PAIN

L'année 2014 a entre autre été marquée par l'évaluation externe, temps fort s'il en est, qui est venue interroger autant nos processus que nos pratiques.

A cette occasion un focus particulier a été mis sur la dimension de la participation, qui si elle s'est avérée être prise en compte de manière satisfaisante pour les parents au travers des groupes expressions, a pu être perçue comme incomplète concernant les enfants accueillis au sein de notre établissement.

Ainsi depuis 2004, le Conseil de la Vie Social de l'établissement a pris la forme du groupe expression, accueillant tous les parents des mineurs accueillis.

Il manquait effectivement une instance représentative des enfants, composée d'enfants élus par leurs pairs, leur permettant ainsi de faire l'expérience de la représentation, premier pas vers la participation citoyenne.

C'est par ce cheminement que notre réflexion, cette année, s'est portée vers la thématique de **la participation**, que ce soit celle des enfants, de leurs parents, mais aussi des professionnels qui œuvrent tant à la construction du projet qu'à sa mise en œuvre.

La participation des enfants

Pascaline, psychologue

La participation des enfants est inscrite dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989) à travers plusieurs articles, et ce de façon plus ou moins explicite :

- *Article 5 : il incombe aux parents d'orienter et de conseiller l'enfant d'une manière qui corresponde au développement de ses capacités.*
- *Article 9 : l'enfant ne doit pas être séparé de sa famille sans avoir le droit d'exposer son propre point de vue.*
- *Article 12 : l'enfant a le droit d'être entendu et pris en considération.*
- *Article 13 : l'enfant a droit à la liberté d'expression.*
- *Article 14 : l'enfant a droit à la liberté de conscience, de pensée et de religion.*
- *Article 15 : l'enfant a droit à la liberté d'association.*
- *Article 16 : l'enfant a droit à la protection de sa vie privée.*
- *Article 17 : l'enfant a droit à l'information.*
- *Article 29 : l'enfant a droit à une éducation qui lui inculque le respect des droits de l'homme et de la démocratie.*

Au-delà d'une simple mise en conformité, la mise en pratique d'un principe fondamental demande à en saisir le sens dans le lieu de son application.

Les enfants accueillis en Maison d'Enfants ont, comme tous les enfants, à faire l'expérience de la participation en exprimant leur opinion et en prenant une part active aux décisions prises les concernant.

Dans des instances prévues à cet effet, l'enfant peut éprouver la valeur accordée à sa parole. Il y expérimente le fait d'être un sujet de droits et surtout le fait d'être reconnu en tant que tel. En prenant une part active, l'enfant n'est plus simplement le bénéficiaire de la protection des adultes envers lui : il est invité à être acteur du jeu social.

La participation est un droit, et tout enfant est capable de donner son opinion, quel que soit son âge ou son degré de maturité.

Mais la participation s'apprend, s'expérimente, s'éprouve. L'adulte, sans enlever sa responsabilité envers l'enfant, est ici dans une fonction de soutien à la mise en œuvre, dans l'institution, du respect de ce droit. En soutenant l'enfant dans cette voie, on l'engage dans une forme de restauration de lui-même.

Ainsi soutenir la participation de l'enfant, en son nom propre ou en représentation de la parole d'autres, peut être considéré comme un acte éducatif permettant à l'enfant de faire l'expérience de notre fonctionnement démocratique.

La participation en quelques actes

Les élections d'enfants représentants d'enfants, se sont donc tenues pour la première fois en septembre 2014.

Les enfants ont pu élire quatre "délégués", deux par groupe d'âge. (Moins de 11 ans et 11 ans et plus). Chaque trimestre, les représentants des enfants, accompagnés par l'équipe éducative, recueillent auprès du groupe desideratas et revendications, afin de pouvoir en échanger avec le directeur d'établissement.

C'est l'occasion de dialoguer à propos de préoccupations en lien avec la vie quotidienne et collective. De formuler des demandes en termes de loisirs ou de projets d'activité, mais aussi d'aborder des sujets plus complexes comme l'accès à internet et la sécurité.

Les enfants sont également intéressés de pouvoir participer davantage à la vie de la maison d'enfants, via notamment une contribution au choix des menus.

Enfin des adolescents nous ont surpris en évoquant leur désir de pouvoir faire du bénévolat ou de travailler l'été.

La participation des enfants et adolescents a également pris une dimension particulière dans leur contribution à la réalisation de l'atelier d'expression et d'art plastique. Jadis un garage, aujourd'hui un atelier qui émerge petit à petit, demain une vraie salle d'activités équipée et confortable.

Les enfants, outre pour certains une participation directe à la construction du lieu (Merci Sébastien pour la pose du carrelage) ont pu réaliser des cartes de vœux et avec l'aide des maitresses de maison sont allés les vendre avec des pâtisseries au marché de Noël de Bondues. Cela dans le but d'une participation financière au projet d'aménagement.

La participation des Parents

Le groupe expression est l'instance de participation des parents à la vie de l'institution, en cela il a pleinement tenu son rôle cette année.

Effectivement, d'une part il a su se réunir chaque trimestre et d'autre part il a vu sa fréquentation s'y maintenir aux alentours des 50 % de parents accompagnés. C'est un chiffre tout à fait honorable vu les années précédentes, l'éloignement de beaucoup de parents, les difficultés de chacun, tout cela dans un contexte, faut-il le rappeler, d'aide contrainte.

Le groupe d'expression a donc pu être mis à contribution dans le cadre des travaux préparatoires à la réécriture du nouveau règlement de fonctionnement, ainsi qu'à la présentation de sa version finalisée.

A nouveau, nous notons une forte implication des parents dans les débats tournants autour des "addictions technologiques", utilisation de téléphones portables, d'internet, pratique des réseaux sociaux.

Au delà de la vie institutionnelle, la participation des parents à la vie de leurs enfants demeure un axe important de notre accompagnement, en lien avec les logiques de guidance et de soutien à la parentalité et dans le cadre de protection tel que fixé par l'autorité judiciaire.

Nos pratiques permettent via une grande souplesse de fonctionnement et d'adaptation de coller au plus près des besoins de chaque famille à partir des ses compétences repérées.

Ainsi, nous avons, en 2013, rendu possible des accompagnements maximisant la participation des parents à la vie quotidienne de leurs enfants, les maintenant dans leurs prérogatives parentales de gestion de la scolarité, de la santé, des loisirs. Cela avait été le cas, entre autre, pour une situation familiale dont les enfants ont été accueillis au Brun Pain pendant trois

ans, dont une année avec un temps de présence en établissement très inférieur à celui en famille.

2014 n'a pas permis de voir se mettre en place des projets d'accompagnement très modulés, permettant une très large place à la participation des parents. Notre analyse révèle deux causes principales à cet état de fait :

La première concerne la difficulté que nous rencontrons à maintenir le principe de territorialisation des situations accompagnées, pour lesquelles les personnes concernées résident souvent à plus d'une heure de transport en commun de l'établissement.

L'autre raison tient davantage à la complexité même de ces situations. Ainsi sur ce dernier point, nous observons depuis maintenant trois ans une importante présence de parents concernés par une difficulté avérée, d'ordre psychiatrique

La rémanence de ce phénomène nous a conduit cette année à entamer une réflexion plus approfondie, via une démarche de recherche action, sur l'accompagnement de l'enfant et de la relation parent enfant dans les contextes où l'un des parents souffre de pathologie mentale.

Nous reviendrons ultérieurement sur ce propos au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

La participation des professionnels.

La participation de tous les professionnels à la réalisation et à la mise en action du projet d'établissement nous apparaît un fondamental de l'implication de chacun dans un collectif cohérent.

Cette notion de cohérence d'équipe est un gage de qualité de l'accompagnement dont enfants et parents ne pourront qu'en tirer des bénéfices.

L'expérience du diagnostic partagé

Pierre angulaire de la dimension participative du management, des séminaires semestriels regroupant l'ensemble des professionnels de l'établissement ont permis, le temps d'une journée de réfléchir et valider ensemble les propositions d'évolutions pour l'établissement.

La première expérience, en mai 2013 a permis un travail de réflexion sur le thème de **"La problématique du risque dans l'accompagnement éducatif visant à promouvoir l'accès à l'autonomie des personnes"**.

Ce thème fait partie des recommandations suggérées par l'ANESM sur la bientraitance : la question de "l'équilibre entre sécurité et autonomie". D'autres thématiques sont à venir, elles seront alimentées par les différentes instances : évaluation externe, audit interne, groupe d'analyse des pratiques, conseil de la vie sociale, recommandations de l'ANESM.

Le goût du changement et de l'innovation

Forte de la première expérience de séminaire d'équipe, un second début 2014 s'est tenu sur le thème de la réécriture du règlement de fonctionnement. Une méthodologie de travail a permis, en alternant travail en sous-groupes et restitution en plénier, de revoir le projet d'établissement selon quatre thèmes :

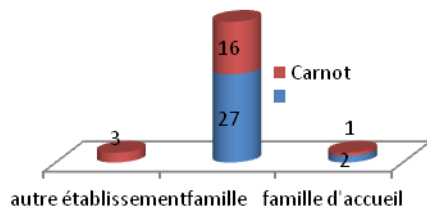
- Les dispositions générales.
- Les modalités d'association des parents à la vie de l'établissement.
- Le fonctionnement de l'établissement.
- Les modalités d'exercice des droits et obligations individuelles et collectives.

Le bilan réalisé avec les participants de cette journée, en présence de la responsable de la démarche qualité de l'association et du Directeur Général, a conclu, outre l'atteinte de l'objectif de travail, à savoir la production du nouveau règlement de fonctionnement, à l'existence d'une volonté collective de travailler ensemble et d'un plaisir ressenti et exprimé à le faire.

Il s'agit désormais de capitaliser les énergies créatrices de l'équipe de manière à mettre en action le nouveau projet. Il s'est donc agi de partir de l'ancien, dont le diagnostic des points forts et points faibles a pu être fait lors des différents séminaires thématiques, et d'élaborer de manière participative, pluridisciplinaire, les axes de progression du nouveau projet d'établissement. C'est ce qui a pu être fait le 3 juin 2014 lors d'une journée de travail qui a donné lieu à l'élaboration d'un axe de progrès pour l'établissement :

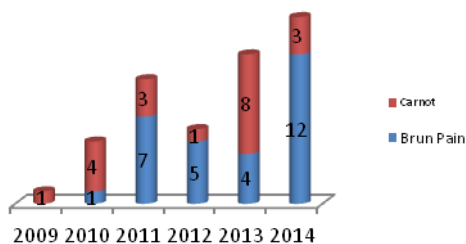
"Ajuster nos réponses aux besoins d'accompagnements individuels et collectifs repérés, véritable enjeu du travail en transversalité au sein de l'établissement. Elargir les pratiques en favorisant les modes de coopération entre les deux maisons."

Origine à l'admission



L'année 2014, nous constatons, pour la grande majorité des situations accueillies, qu'elles proviennent de la famille. Au regard, des données antérieures, cette situation est stable depuis 5 ans.

Nombre d'admissions

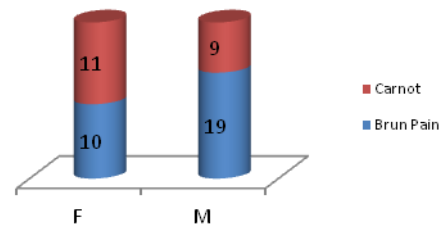


L'année 2014 a été marquée par un turn-over de nos effectifs pour l'établissement. Les données restent sensiblement identiques à l'année 2013. En effet, en 2014, près de 50%, soit 15 enfants, de notre effectif a été renouvelé.

Le service Brun pain a renouvelé son effectif : soit 12 enfants et Carnot 3. Ce qui représente pour le service Brun pain, un renouvellement de plus de 63% de son effectif. Ce renouvellement s'explique par les départs liés au retour en famille, les réorientations dans le cadre du projet de l'enfant.

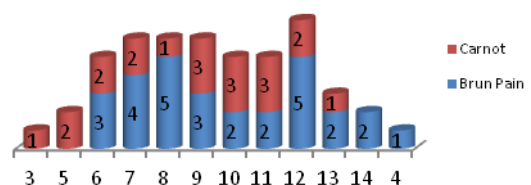
Il faut préciser que la Maison d'Enfants Brun Pain Carnot a réalisé un sureffectif sur l'année 2014. Ce qui explique, également, le nombre excessif d'accueil.

Sexe



Les données reflètent sensiblement les mêmes indications que l'année précédente. En revanche, nous constatons une proportion de 28 garçons soit 57% et de 21 filles soit 43% à la Maison d'Enfants Brun Pain Carnot en 2014. En affinant les éléments, il y avait à Brun Pain 19 garçons et 9 à Carnot. Concernant les enfants de plus de 12 ans, Brun Pain accueille les garçons et Carnot accueille les filles. Ce chiffre élevé de garçons n'est pas un élément probant. En effet, nous ne maîtrisons pas les demandes d'admissions et les réponses à ces dernières peuvent être aussi fonction de la configuration des groupes.

AGE A L'ADMISSION



L'âge de l'admission oscille entre 3 ans à 14 ans. Exceptionnellement, nous avons eu une dérogation pour l'accueil d'un enfant de 3 ans afin de ne pas le séparer de la fratrie.

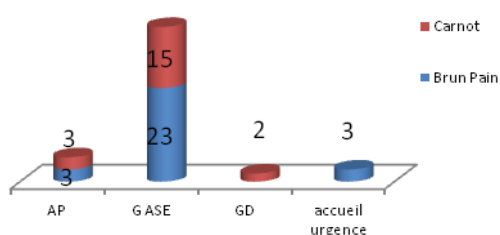
- La tranche 3 à 6 ans représente 9 enfants soit 18,50% (Carnot 5 enfants et Brun Pain 4 enfants),
- La tranche 7 à 11 ans représente 28 enfants soit 57%

(Carnot 12 enfants et Brun pain 16 enfants),

- La tranche 12 à 14 ans représente 12 enfants soit 24,50% (Carnot 3 enfants et Brun Pain 9 enfants).

Concernant La tranche d'âge 12 à 14 ans, le maintien du jeune sur le service s'inscrit d'une part, dans le cadre de la continuité du projet personnalisé et d'autre part, de ne pas séparer dans la volonté de la fratrie. La plus grosse cohorte est bien la tranche des 7 à 11 ans correspondant aux orientations de notre projet d'établissement.

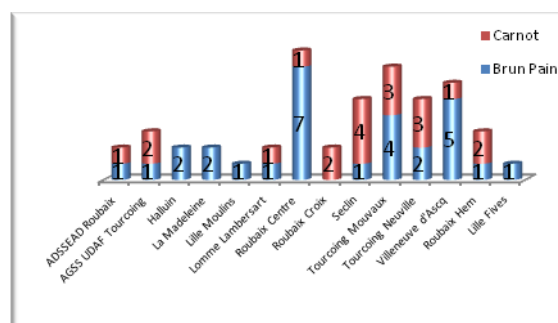
Statut



Comme l'année dernière, les gardes directes ne sont pas significatives. Elles représentent 4% des mesures. Les accueils provisoires représentent également 4%, dont deux accueils effectués en fin d'année en urgence. Nous avons été sollicités à titre exceptionnel sur trois accueils en urgence dans le cadre d'OPP. Ces accueils ne sont pas significatifs dans le cadre de notre projet. Nous pouvons dire que les accueils en urgence ont généré un sureffectif à la maison d'enfants Brun Pain Carnot.

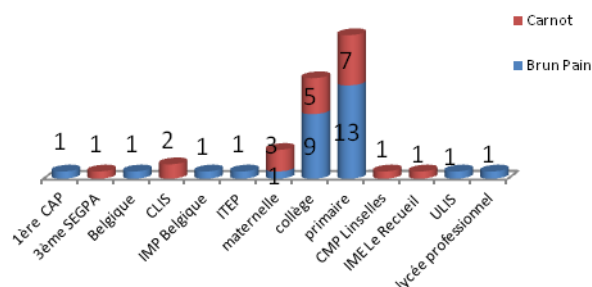
En revanche, les gardes à l'ASE (au titre de l'art. 375) avec nos partenaires sont majoritaires dans les situations d'accueils. Elles reflètent notre travail de proximité et de partenariat avec les services du Départements.

Partenaires



Comme les années précédentes, la maison d'enfants Brun Pain Carnot travaille beaucoup avec la DTMRT. 56% des situations proviennent de la DTMRT, 34% proviennent de la DT de Lille et le reste du secteur associatif soit 10% (ADSSEAD de Roubaix et AGSS UDAF de Roubaix). La proximité du travail avec le territoire soit 66% permet également de consolider le travail auprès de la famille.

Scolarité



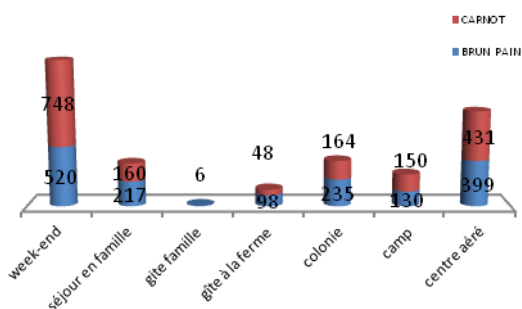
Nous pouvons indiquer que l'ensemble des enfants accueillis à la maison d'enfants Brun Pain Carnot sont scolarisés. La scolarité est essentielle pour l'intégration.

- En école spécialisée : nous avons 9 enfants scolarisés (SEGPA, Belgique DON BOSCO, CLIS, IMP en Belgique, ITEP, ULIS, IME le Recueil et le CMP de Linselles)

- Ecole maternelle : nous avons quatre enfants scolarisés
- Ecole primaire : nous avons 20 enfants scolarisés,
- Collège : nous avons 16 enfants (nous y incluons le lycée professionnel)

Un solide partenariat s'est consolidé avec l'Education Nationale au fil des années. En revanche, les écoles spécialisées représentent 18,40% de nos effectifs soit 9 enfants. L'accompagnement mobilise beaucoup de conduites.

Temps hors scolarité

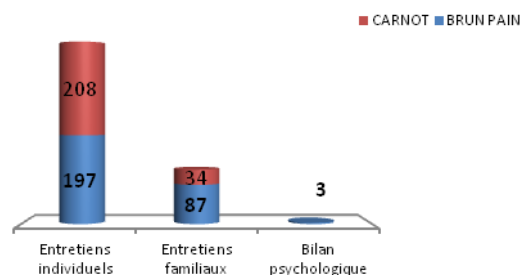


La maison d'enfants a réalisé 13035 journées en 2014. Il y a eu 3306 journées extérieures soit 25%.

Les enfants, selon leurs situations, ont des droits de visite et d'hébergement. Comme l'indique nos données, nous dénombrons 1268 journées sur les deux services.

Nous privilégions également les sorties éducatives et pédagogiques au travers de la socialisation, construction de l'autonomie et également de rapprochement familial. Ainsi, comme chaque année, avec nos partenaires (Gites à la ferme, Camp, Colonie, Gîte Familial, et centre aéré) les enfants découvrent des moments de plaisirs et de vacances. Nous dénombrons en totalité 2038 jours soit 16%. A noter que le gîte familial représente peu de sortie soit 6 jours.

Suivis à l'interne



Au-delà des chiffres présentés dans ce rapport d'activité, la fonction de psychologue s'inscrit dans un travail d'équipe auquel il collabore au titre de sa spécificité.

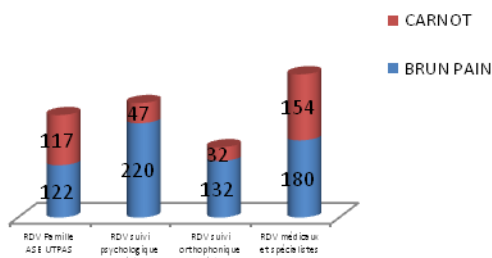
En Maison d'Enfants à Caractère Social, l'activité du psychologue ne se réduit heureusement pas à des actes. Le nombre d'entretiens (405), individuels et familiaux (121), affichés ne signifie rien s'il n'est pas replacé dans une dimension clinique sans laquelle rien ne serait.

L'entretien est une modalité de rencontre (et non une finalité) parmi d'autres qui peuvent être aussi importantes : un temps passé avec un enfant dans le jardin, un échange avec les éducateurs dans leur bureau, une réunion avec le psychologue du CMP, un repas permettant à deux sœurs de se parler, une conversation avec un parent à l'entrée de la structure, une sortie au cinéma avec un groupe d'adolescents.

Autant de moments à ne pas manquer et difficile à quantifier.

A noter que 3 bilans psychologiques ont été effectués.

Suivis à l'externe



Nous constatons une recrudescence de conduite sur des suivis extérieurs. En effet, au vu des situations, l'accompagnement nécessite de mobiliser des conduites afin de permettre à l'enfant la prise en charge des soins.

Les rendez-vous UTPAS avec la famille représentent 239 conduites durant l'année 2014. Le service Carnot en a effectué 117 et Brun Pain 122.

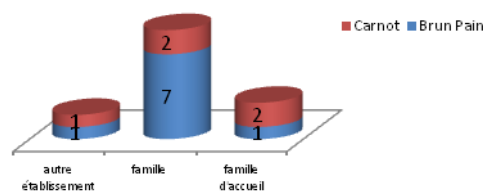
Les rendez-vous psychologiques (CSM, TOM) représentent 267 (Carnot 47 et Brun Pain 220).

Ce constat, notamment sur le service Brun Pain, met en exergue le besoin d'accompagnement des enfants aux divers rendez-vous et la mobilisation de professionnels.

Les suivis paramédicaux sont en nette augmentation si nous comparons à l'année 2013 (103). En effet, nous comptabilisons 164 conduites chez l'orthophoniste soit 61 de plus. Là également, les rendez-vous sont assurés par les professionnels.

Les rendez-vous médicaux (médecins et spécialistes) représentent quant à eux 334 conduites, en baisse par rapport à l'année 2013. Les suivis à l'externe sont une charge car elles impactent considérablement l'organisation du travail des professionnels.

Orientations



Durant l'année 2014, 14 enfants ont quitté la maison d'enfants Brun Pain Carnot. Il faut noter qu'il y en a eu beaucoup qu'en 2013.

Les retours en famille représentent 9 enfants soit 64% au total. Toutefois, pour les enfants rentrés en famille, une mesure d'AEMO a également été prononcée afin de poursuivre l'accompagnement engagé lors de l'accueil.

Deux enfants ont été réorientés vers d'autres établissements correspondant à la poursuite de leur projet personnalisé. Enfin, trois projets d'orientation en famille d'accueil ont été finalisés.

Les mouvements de personnel sur Brun Pain et Carnot

Les mouvements de personnel sont

- L'embauche d'un nouveau Directeur suite à la démission de la Directrice précédente
- L'embauche en CDI d'**1 maîtresse de maison** suite à son contrat aidé
 - suite à un licenciement pour inaptitude au poste de travail
- L'embauche d'**1 secrétaire en CDD** pour Carnot pour remplacement maternité de **2 CDD éducatifs** et **2 CDD surveillants de nuit** pour pallier à des arrêts longs
- 2 contrats avenir en animation et **1 contrat avenir en agent de service**.
- 1 bénévole a accompagné les enfants du Brun Pain pour le soutien scolaire.
- Comme chaque année, l'établissement accueille des stagiaires en formation. En effet, la maison d'enfants Brun Pain Carnot est reconnue site qualifiant et dans ce cadre, des étudiants en formation d'Educateur Spécialisé, de Moniteur Educateur, d'EJE, d'AMP, etc. sont accompagnés.

Formations:

- Planning familial : 1 personne
- Formation premiers secours : 3 personnes
- Sensibilisation aux gestes et postures : 6 personnes
- Assises de la Protection de l'Enfance : 3 personnes
- Visage Narcisse : 1 personne
- Word documents longs : 2 personnes

L'infrastructure et les investissements

- Pour Carnot
 - réhabilitation des salles de bains
- Pour le Brun Pain
 - achat de meubles de rangement, casiers, portes manteaux entrée enfants
 - mise aux normes électriques de la salle multimédia
 - changement de la cuisine enfants
 - peintures de la salle de vie et du rez-de-chaussée

Le travail en partenariat

- Poursuite du plateau technique AGSS/UDAF visant à réfléchir à d'autres modalités d'accompagnement à orientations pour des situations complexes d'enfants.
- Poursuite de Vie Vas en collaboration avec les services du Département et de la Ville de Tourcoing
- Marché de Noël à Bondues avec l'Association Coup de Cœur, Chemin d'Ecole, confection et vente par les enfants tartes salées et sucrées.

Recherche –action Protection de l’Enfance – Psychiatrie Adulte

Dans l’année 2014, un questionnement a émergé des discussions de l’équipe pluriprofessionnelle de Brun Pain. Ce questionnement était lié à ce que René Roussillon nomme une « butée clinique », soit un point sur lequel s’accroche la réflexion et qui vient interroger ce qui se joue dans la relation transféro-contre-transférentielle. Ce questionnement prenait la forme suivante : « comment accompagner les enfants dont l’un des parents présente des troubles psychiques ? » Cette question part d’un constat, celui qui met en évidence que ces situations sont fréquentes et qu’elles nous laissent devant un besoin d’en savoir plus, notamment sur les troubles psychiques chez l’adulte, sur les répercussions de ces troubles sur l’exercice de la parentalité et sur les liens, pour l’instant sporadiques, entre le champ de la protection de l’enfance et la psychiatrie adulte.

A été décidée, en accord avec la direction générale du Home des Flandres, une collaboration entre l’équipe de la Maison d’Enfants Brun Pain et le Pôle Recherche de l’IRTS Nord Pas de Calais mettant en œuvre une recherche-action portant sur le thème des liens entre Protection de l’Enfance et Psychiatrie Adulte.

Par recherche-action, on entend un temps formalisé institutionnellement portant sur la compréhension du sens de l’action, à partir des expériences professionnelles qui sont les nôtres, avec la rigueur et les méthodes adéquates pour construire des connaissances nouvelles. Les professionnels engagés dans cette recherche y sont au titre de praticiens-chercheurs. Ils s’engagent ainsi dans une nouvelle posture : l’acteur prend une position d’auteur pour produire des connaissances à partir de sa pratique, faire du champ de son action le champ de sa recherche. La praxis est entendue comme un champ d’activité pratique afin d’y redécouvrir la finalité interne à l’action. Par le procédé de recherche-action, les professionnels tentent de révéler les composants de la praxis vers une intelligibilité partagée. La recherche-action n’a pas pour but de concevoir une pratique idéale, mais de comprendre ce que l’on fait et pourquoi on le fait. Elle est ainsi mise en œuvre par les praticiens sur des actions dans lesquelles ils sont engagés. Les connaissances produites doivent faire rupture avec le sens commun, dans une démarche à la fois impliquée et distanciée, en définissant un objet, en formulant une problématisation et des hypothèses, et en analysant les matériaux recueillis.

Cette recherche-action s’étend de novembre 2014 à mars 2015. Elle engage toute l’équipe de Brun Pain dans des temps repérés d’analyse de la pratique, mais aussi une équipe restreinte plus particulièrement dévolue à la recherche en elle-même. Elle se structure autour d’un comité scientifique et d’un comité de pilotage.

Événementiel 2014

- 28/01 **Audit interne**
- 11-12/03 **Evaluation externe** Brun Pain Carnot par ADYCOS
- 17/04 **Commission Sécurité** Carnot
- 15/05 **Retour Evaluation externe** aux équipes
- 03/06 **Journée séminaire** en établissement. Travail sur l'axe de progression du nouveau Projet d'Etablissement
« **le projet d'accompagnement individualisé, véritable enjeu du travail en transversalité pour l'établissement : favoriser et développer les modes de coopération entre les deux maisons** »
- 19/06 **Journée de service** de l'Association au Hautmont
- 20/07-01/08 **Camp à SOUSTONS** dans les Landes pour les enfants du Brun Pain
- 03-17/08 **Camp à AVRILLE** dans en Vendée pour les enfants de Carnot.
- 18/08 Départ de Mme TIERRIE Cécile Directrice remplacée par Mr Lamine HAMADOU
- 7/10 1^{ère} réunion du **COPIL Fête de Noël** composé du Directeur, 2 éducateurs Brun Pain, 2 éducateurs Carnot, une maîtresse de maison de chaque structure et La secrétaire.
- 4/11 2^{ème} réunion **COPIL Fête de Noël**.
- 5/11 Second passage **Commission Sécurité** Carnot
- 30/11 **Marché de Noël à BONDUES** vente de tartes salées et sucrées confectionnées par les enfants du Brun Pain en partenariat avec l'Association Coup de Cœur
- 25/11 3^{ème} réunion **COPIL fête de Noël**
- 17/12 **Commission Sécurité** Brun Pain
- 16/12 4^{ème} réunion **COPIL fête de Noël**
- 19/12 **Fête de Noël commune** pour les enfants du Brun Pain et de Carnot dans une Salle municipale.
Fête déguisée sur les thèmes « Tenue chic détail choc » « Disney »